

Communiqué de presse

Paris, le 5 mai 2025.

L'Alliance 4F présente ses propositions pour le développement du fret ferroviaire à la conférence « Ambition France Transports »

Dans la perspective de la conférence sur le financement des mobilités « Ambition France Transports », qui s'ouvre aujourd'hui, **l'Alliance 4F formule des propositions clés pour le développement du fret ferroviaire en France.**

Ces propositions, visant à garantir une vision à long terme des investissements et à consolider l'essor du fret ferroviaire, s'inscrivent dans la continuité des travaux menés sous le pilotage de l'État avec SNCF Réseau et l'ensemble de la filière.

Les propositions de l'Alliance 4F :

Proposition 1 - Capitaliser sans attendre sur la trajectoire d'investissement pour le fret ferroviaire 2023-2032 définie dans le cadre du programme Ulysse Fret ;

Proposition 2 – Ne pas conditionner les 4 mds d'investissements du programme Ulysse Fret annoncés par le Gouvernement à l'obtention de co-financements aléatoires ou, à défaut, préciser le tour de table ;

Proposition 3 – Identifier des véhicules et schémas permettant de porter une vision de long terme des investissements

- Inscrire les 4 mds€ d'investissements annoncés par le Gouvernement en faveur du fret ferroviaire dans une loi de programmation pour donner la visibilité indispensable aux entreprises et investisseurs du secteurs ;
- De manière complémentaire et non alternative, recourir à des schémas d'investissements public/privé pertinents en matière de plateformes multimodales et de contournement des nœuds ferroviaires (Paris, Lyon, Lille) qui ne figurent pas dans le projet Ulysse Fret ;

Proposition 4 – Allouer les moyens sur la base de critères socio-économiques permettant d'objectiver les priorités d'investissements ;

Proposition 5 – Inclure dans le contrat SNCF Réseau / État l'enjeu de l'organisation et des moyens dédiés à l'atténuation de l'impact des travaux sur les sillons fret en phase de conduite des chantiers ;

Proposition 6 – Recourir au dispositif des CEE accessibles aux acteurs du fret ferroviaire avec :

- La création d'une nouvelle fiche CEE pour soutenir l'acquisition ou la location longue durée de locomotives de fret ferroviaire à motorisation bi-mode pour permettre de réaliser des gains énergétiques substantiels, évitant des investissements conséquents dans l'électrification de lignes ferroviaires supplémentaires ;
- La création de nouvelles fiches doit être envisagée pour les engins de manutentions sur les terminaux ;
- Il est également indispensable de conserver les fiches CEE existantes pour le transport ferroviaire, voire d'améliorer leur efficacité, notamment pour les fiches TRA 101, TRA 108 et TRA 116.

Proposition 7 – Préalablement à la création ou l'agrandissement d'une zone d'activité économique, la création ou l'agrandissement d'un entrepôt ou d'une plateforme logistique, s'assurer de l'existence ou s'interroger sur la pertinence d'embranchements ferroviaires potentiels. Cette mesure incitative au report modal est éminemment symbolique de la volonté politique en faveur du fret ferroviaire.

Un impératif : garantir la cohérence des politiques publiques

L'Alliance 4F réitère la nécessité d'une politique publique stable et cohérente pour soutenir le fret ferroviaire sur le long terme. **En particulier, elle insiste sur l'importance d'inscrire les investissements dans une loi de programmation pour offrir de la visibilité aux entreprises et investisseurs, et d'encourager des engagements à long terme dans le secteur.**

En outre, l'Alliance 4F exprime à nouveau son désaccord avec certaines mesures de la Directive « Poids et dimensions », notamment l'augmentation du poids des camions à 44 tonnes et le déploiement des méga camions, qui risquent de détourner les flux vers la route et de nuire au fret ferroviaire. L'électrification des autoroutes, qui ferait concurrence à un réseau ferroviaire déjà existant, est également jugée inutile, coûteuse et absurde.

La complémentarité des modes reste néanmoins essentielle pour une logistique plus efficace et durable. Le transport combiné, alliant fret ferroviaire et routier, offre des perspectives de développement pour les transporteurs français, préserve un marché local et renforce leur compétitivité, tout en soutenant la transition vers des solutions de transport durables.



Face à une demande croissante de fret ferroviaire, estimée entre +13% (scenario au fil de l'eau) et +56% (scenario ambitieux) à horizon 2030, l'Alliance 4F souligne l'importance d'investir dans l'infrastructure ferroviaire pour répondre à cette dynamique et soutenir une économie compétitive et décarbonée.

Tous les acteurs réunis au sein de l'Alliance 4F sont mobilisés en faveur d'une approche ambitieuse afin de faire du fret ferroviaire un moteur de croissance et un levier stratégique pour une logistique durable, souveraine et performante.

À propos de 4F

À propos de 4F

4F, « Fret Ferroviaire Français du Futur », est une alliance qui regroupe les principaux acteurs de la filière du fret ferroviaire en France. Son objectif est de promouvoir et de structurer des mesures essentielles pour préserver et développer le fret ferroviaire et le transport combiné en tant que solutions clés pour la logistique durable du pays. **Le fret ferroviaire : un levier stratégique pour la souveraineté et la transition énergétique de la France.** Le fret ferroviaire joue un rôle fondamental dans la logistique de la France, contribuant à la souveraineté économique et à la réduction des émissions de CO₂. En émettant neuf fois moins de CO₂ par tonne-kilomètre que le transport routier et en consommant six fois moins d'énergie, il se positionne comme une solution de transport durable, immédiatement disponible.

<https://www.fret4f.fr/>

Suivre 4F sur Twitter et LinkedIn

Contacts médias : KBZ Corporate pour 4F

Sandra Tricot – 06 65 85 85 65 – stricot@kbzcorporate.com